Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-211400205-20260216-2026-009-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 02/03/2026

Département du Calvados
Commune d'Argences
Extrait de la séance du 16 février 2025

L'an deux mille vingt-six, le 16 février, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence Marie-Françoise ISABEL, Maire.

Date de convocation : 27 janvier 2026
Date d'affichage : 27 janvier 2026
Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 21
Procurations : 5
Quorum : 14

Etaient présents
Mme Marie-Françoise ISABEL Maire, M. Nicolas ESNAULT, M. Gilbert GEMY, Mme Florence GUERIN, M. Gaël LEBOUCHER, Mme Marianne TURPIN, M. Thomas LEROY, Mme Lydie MAIGRET, adjoints au Maire,
Mme Martine BUTEUX, Mme Virginie COISEL, M. Dominique DELIVET, Mme Brigitte FIQUET-ASSIRATI, M. Eric LEFEBVRE, M. Richard MARTIN, Mme Stéphanie PACCAUD, Mme Monique SIMONNET, M. Adrien LECERF, Mme Christelle BEAUDOUIN, Mme Delphine VAUGEOIS, Mme Stéphanie SALERNO et M. Jacques-Yves OUIN.

Absents avec procuration de vote
M. Franck CENDRIER à M. Emmanuel BERTHELOT, M. Didier GODEFROY à Mme Lydie MAIGRET, M. Raphaël RIOLON à Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Gilbert LABOUROT à M. Gilbert GEMY et M. Mathias DUBOURGUAIS à Mme Stéphanie PACCAUD.

Absent sans procuration de vote
M. Emmanuel BERTHELOT

Secrétaire de séance
Stéphanie SALERNO

Délibération n°2026-009 **Affectation provisoire des résultats de l'exercice 2025**

Rapporteur Lydie MAIGRET

La nomenclature M57 encadre les modalités d'affectation du résultat de fonctionnement. Lorsque la section d'investissement fait apparaître un besoin de financement, le résultat de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture de ce besoin (compte 1068) et le solde, selon la décision, est inscrit en excédent de fonctionnement reporté (compte 002) ou en dotation complémentaire de réserves (compte 1068).

Le résultat prévisionnel de la section de fonctionnement pour l'exercice 2025 s'élève à 4 526 692,48 €.

Le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 690 307,43 €

Ainsi, il vous sera proposé d'affecter le résultat prévisionnel de l'exercice 2025 de la façon suivante :

Compte 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés :	**690 307,43 €**
Compte 001 : Solde d'exécution N-1 :	**494 708,71 €**
Compte 002 : Excédent reporté de 2025 :	**3 836 385,05 €**

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Présents	21	Procurations	5	Votants	26
Abstentions	0	Contre	0	Pour	26

- **APPROUVE** l'affectation provisoire des résultats de l'exercice 2025 ;
- **DONNE POUVOIR** à Madame le Maire ou son représentant de signer les documents correspondants et plus généralement pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Marie-Françoise ISABEL
Maire